

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 3 AVRIL 2017, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE SUPPLÉANT M. ROBERT BERTRAND.

Sont présents :

Robert Bertrand, conseiller, siège #5 (Maire suppléant)
Renée Giroux, conseillère, siège #2
Joanne St-Amour Sanscartier, conseillère, siège #3
Pierre Robineau, conseiller, siège #6

Absent :

Normand Vachon, Maire
John Kane, conseiller, siège #4
Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1
Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2017
5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES
6. RAPPORTS
 - 6.1 Rapport de l'inspecteur
 - 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie
 - 6.3 Rapport de suivi du directeur général
7. DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES
8. NOMINATION DES SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE AVEC TRICENTRIS
9. NOMINATION D'UN LIEUTENANT AU POSTE DE CAPITAINE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
10. EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER À TEMPS PARTIEL
11. NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE – COORDONNATEUR LOCAL DES COURS D'EAU
12. FORMATION POUR LES NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'ÉLECTION
13. AUTORISATION À LA CAISSE DESJARDINS DU CŒUR-DES-VALLÉES D'AUGMENTER LA LIMITE À 5 000\$ POUR LES TRANSACTIONS NÉCESSITANT LA DOUBLE SIGNATURE SUR ACCÈS D AFFAIRES
14. APPUI À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER POUR DÉSIGNER LE MOIS D'AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE
15. RÉOLUTION D'APPUI AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PAVILLON AU PARC GAETAN BRUNET DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE
16. PÉRIODE DE QUESTIONS
17. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ORDRE DU JOUR

2017-04-032

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2017

2017-04-033

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Joanne St-Amour Sanscartier, **APPUYÉ** par Pierre Robineau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017.

Adoptée à l'unanimité

5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES

2017-04-034

Comptes à payer au 31 mars

# chèque	Fournisseur	Description	Montant
10483	2963-2072 Québec Inc.	Ordures et recyclage	5 949.96 \$
10484	Robert Maloney	Inspections mensuelles camions 410 et 610	180.00 \$
10485	Fonds de l'information financière	Mutations X 10	40.00 \$
10486	R&R Lavell	Rechargement sur ch. Burke, Somers et ch. Riv-Blanche	4 178.45\$
10487	Émile Charrette & Fils	Ampoules, vis, cire etc.	93.22 \$
10488	Librairie Rose-Marie	Papeterie	161.40\$
10489	Dubuc & Ménard	Audit des états financiers	9 657.90\$

10490	Imprimerie de Papineauville	Photocopies + formulaires de vidanges	275.55 \$
10491	Tim Lalonde	Cellulaire	66.36 \$
10492	Municipalité de l'Ange-Gardien	Ajustement (entretien du ch. Townline)	1 085.57\$
10493	Servitech	Tenue à jour, équilibrage et modernisation des rôles	18 262.44\$
10494	Tricentris	Subvention annuelle	1 208.66\$
10495	La Boutique du Plongeur	Cartouche de filtration	121.07\$
10496	Dépanneur Mauzeroll	Timbres	32.37\$
10497	Transport Michel Deschamps	Rétrocaveuse ch. Burke	183.96\$
10498	L'Arsenal	Ensemble Bunker	1 569.41 \$
10499	Constructions Curtis Lavell	Déneigement dernier versement	16 272.17\$
10500	Groupe DL informatique	Archivage de mars	57.49\$
10501	Recyclage SCN	Ramassage de chevreuil	50.00\$
10502	Waste Management	Ordures 4.24T + 3.91T	715.63 \$
10503	Labrador	Location du refroidisseur + eau	36.04\$
10504	Bernard Dionne	Coupon de présence CCU	50.00\$
10505	Guy Roussel	Coupon de présence CCU	50.00\$
10506	Daniel Bertrand	Coupon de présence CCU	50.00\$
10507	Fédération canadienne des municipalités (FCM)	Abonnement annuel	210.60\$
10508	Infotech	Contrat de soutien 2017-2018	6 421.35\$
10509	Robert Bertrand	Frais de déplacement	58.48\$
10510	Martin Cousineau (petite caisse)	Café + crème	43.98\$
10511	Corporation des loisirs de Papineau	Abonnement annuel	60.00\$
10512	Fédération canadienne des municipalités	Fonds de défense juridique	57.49\$
10513	Martin Cousineau	Frais de déplacement	149.64\$
		Total	67 549.19 \$

Comptes payés au 31 mars

Paiements internet		
Fournisseur	Description	Montant
RCAP	Location du télécopieur	122.22 \$
Bell Canada	Téléphone	36.30 \$
AGENCE DE REVENU DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982101RP0001	1 283.85 \$
MINISTERE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982101RP0001	3 065.75 \$
Visa Desjardins	Cellulaire DG, Réservation de voiture pour congrès, repas pour pompiers, Commission du transport du Québec	447.58\$
	Total	4 955.70 \$
Paies		
Date		Montant du dépôt direct
9 mars		3 418.52 \$
23 mars		5 949.96 \$
	Total	9 368.48 \$
	Grand total	81 873.37 \$

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur général et secrétaire-trésorier et au directeur du service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Renée Giroux et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Adoptée à l'unanimité

6. RAPPORTS

6.1 Rapport de l'inspecteur

Permis délivrés				
Numéro	Adresse	Nature	Zonage	Commentaires
2017-0301	40 ch. John	Construction	7-F	Maison
2017-0302	40 ch. John	Installation septique	7-F	

2017-0303	40 ch. John	Captage d'eau souterraine	7-F	
2017-0304	41 ch. French	Abattage d'arbres	5-V	
Lotissement				
2017-030001	201 Ch. De la Rivière Blanche		14-V	1 lot

6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie

Nombre d'intervention	Lieu	Type d'intervention
F-17-03-002	26 ch. Lavell	Incendie de Bâtiment
F-17-03-003	Ch. Cameron / ch. John	Fumée blanche dans la montagne

Remerciement au Directeur Adjoint et son équipe pour l'excellent travail lors de l'incendie du 26 ch. Lavell.

6.3 Rapport de suivi du directeur général

Résolution	Description	Responsable	Réalisé	En cours
2017-03-029	Appel d'offres public SEAO, TECQ 2014-18	DG		X

7. DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

2017-04-035

Consultation publique sur ces demandes. Le Maire suppléant, monsieur Robert Bertrand demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur ces demandes de dérogation mineure :

20 ch. John : Demande d'un permis de construction pour un garage Future Steel. Zonage Article 26.1.f : Matériaux prohibés pour le revêtement extérieur de tout bâtiment. La tôle non décorative, non émaillée ou galvanisée, sauf pour les bâtiments agricoles.

Cadastre # 5297447 : Subdivision d'un terrain qui n'a pas 60 mètres de façade. Lotissement Article 18.1.a

Cadastre # 6067082 : Demande pour construction d'une maison avec un garage intégré de plus de 40%. Zonage Article 32

CONSIDÉRANT les demandes telles que présentées et la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau et résolu que ce conseil :

Accorde la dérogation mineure du cadastre #5297447 afin d'autoriser la subdivision

Accorde la dérogation mineure du cadastre #6067082 pour la construction d'une maison avec un garage intégré de plus de 40%

Refuse la dérogation mineure du 20 ch. John pour des motifs de non-conformité aux règlements concernés

Adoptée à l'unanimité

8. NOMINATION DES SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE AVEC TRICENTRIS

2017-04-036

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les signataires du renouvellement de l'entente avec Tricentris;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier, **ET** résolu **QUE** ce conseil nomme le Maire M. Normand Vachon et le directeur général M. Martin Cousineau à titre de signataires autorisés pour le renouvellement de l'entente.

Adoptée à l'unanimité

9. NOMINATION D'UN LIEUTENANT AU POSTE DE CAPITAINE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

2017-04-037

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie de Mayo et Mulgrave-Et-Derry trouve opportun de nommer un autre capitaine afin d'assurer une meilleure coordination des effectifs;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier et résolu que ce conseil nomme M. Sylvain Laframboise au poste de capitaine du service de sécurité incendie de Mayo et Mulgrave-ET-Derry;

Adoptée à l'unanimité

10. EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER À TEMPS PARTIEL

2017-04-038

ATTENDU QU'il y a lieu d'embaucher un nouveau pompier à temps partiel après le départ récent de M. Curtis Lavell;

ATTENDU QUE le nouveau pompier à temps partiel n'a pas à suivre de formations, ayant déjà suivi celles-ci;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier **ET** résolu que ce conseil autorise le directeur de sécurité incendie à embaucher M. Daniel Marangere comme pompier à temps partiel selon les mêmes conditions de travail que les autres

pompiers à temps partiel du service de sécurité incendie de Mayo et Mulgrave-ET-Derry;

Adoptée à l'unanimité

11. NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE – COORDONNATEUR LOCAL DES COURS D'EAU

2017-04-039

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo a adhéré à « l'Entente inter municipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau » (résolution de la MRC 2013-01-018);

ATTENDU QU'aux fins de la réalisation des objets de ladite Entente, la municipalité doit nommer un employé qui exerce les pouvoirs de la personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau et résolu que la municipalité nomme M. Michael Carson, inspecteur municipal, à titre de personne désignée au sens :

- De l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales;
- De « l'Entente inter municipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau » en vigueur;
- Et des règlements de la MRC # 075-2005; # 086-2007 et # 087-2007.

ET QUE :

Une copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour ratification par voie de résolution, tel que prévu à l'article 3 de ladite Entente.

Adoptée à l'unanimité

12. FORMATION POUR LES NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'ÉLECTION

2017-04-040

ATTENDU QU'il serait opportun pour le directeur général de participer à une formation pour les nouveaux présidents d'élection;

ATTENDU que cette formation aura lieu les 10 et 11 mai 2017 à Montréal;

IL EST PROPOSÉ par Joanne St-Amour Sanscartier, **APPUYÉ** par Renée Giroux et résolu que le conseil autorise le directeur général à procéder à la location d'un véhicule et la réservation d'une chambre d'hôtel pour 2 nuitées afin de participer à cette formation.

Adoptée à l'unanimité

13. AUTORISATION À LA CAISSE DESJARDINS DU CŒUR-DES-VALLÉES D'AUGMENTER LA LIMITE À 5 000\$ POUR LES

**TRANSACTIONS NÉCESSITANT LA DOUBLE SIGNATURE SUR
ACCÈS D AFFAIRES**

2017-04-041

ATTENDU QUE la municipalité désire dorénavant, payer en ligne les remises gouvernementales mensuelles;

ATTENDU QUE la caisse Desjardins du Cœur-des-Vallées exige la double signature pour toutes transactions au-dessus de 2 000\$;

ATTENDU la volonté du conseil d'augmenter cette limite à 5 000\$ afin que le directeur général puisse payer les remises gouvernementales mensuelles en ligne;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier et résolu que ce conseil autorise la Caisse Desjardins du Cœur-des-Vallées à augmenter la limite à 5 000\$ pour les transactions en ligne (Accès D Affaires) et qu'aucun nouvel accès au compte comme administrateur ne peut être créé afin de respecter l'entente de simple signature.

Adoptée à l'unanimité

**14. APPUI À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER POUR
DÉSIGNER LE MOIS D'AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE**

2017-04-042

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** unanimement et résolu de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

15. RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PAVILLON AU PARC GAËTAN BRUNET DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE

2017-04-043

ATTENDU QUE la municipalité désire construire un pavillon avec panneau électrique au parc Gaëtan Brunet qui pourra être utilisé par les citoyens et la municipalité pour différents évènements;

ATTENDU QUE ce projet contribuera à assurer la pérennité de la communauté et à mettre en valeur les ressources culturelles et physiques du territoire;

ATTENDU QUE le parc Gaëtan Brunet est l'endroit idéal pour réaliser ce projet étant déjà pourvu d'installations sportives et de jeux pour enfants;

IL EST PROPOSÉ par Joanne St-Amour Sanscartier, **APPUYÉ** par Renée Giroux **ET** résolu

QUE : Ce conseil mandate M. Martin Cousineau, directeur général afin à effectuer les démarches nécessaires pour la construction dudit pavillon.

QUE : Le directeur général dépose une demande de subvention à la MRC de Papineau dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

ET QU'une : Copie de cette résolution soit transmise à la MRC de Papineau.

Adoptée à l'unanimité

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2017-04-044

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier, **APPUYÉ** par Renée Giroux, **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Normand Vachon,
Maire

Martin Cousineau,
Secrétaire-trésorier